



- Extrait du registre des délibérations
Commission « Education, sport et loisirs »

Conseil municipal du 13 décembre 2021
Séance du 26 novembre 2021

20 Associations - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, MM BOUKHACHBA, BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mmes FAZAL, SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. MARTIN, Mmes TALL, DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, MM KHOULA, AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, MM EL MOUSSAOUI, BOULHAMANE, KA, Mme MEHADJI, M. NACHITE, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
M. AKABLI	Pouvoir à :	Mme LEHNER
Mme MEUNIER	Pouvoir à :	M. PERRIN
M. BULUT	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
Mme HAMADOUCH	Pouvoir à :	Mme SAKHO
M. N'DIAYE	Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN
M. EL OUASTI	Pouvoir à :	M. KHOULA
Mme PEREZ	Pouvoir à :	M. BROCHOT
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à :	M. EL MOUSSAOUI
Mme SENET	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
Mme JACQUEMART	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. KA
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés : Mme SOW, M. LUCAS	2
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	37
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

- Date de la convocation : 07/12/2021

- Rapport de présentation :

Monsieur Abdoulaye DEME, maire-adjoint, expose :

La Ville de Creil soutient les associations par la mise à disposition de nombreux équipements en apportant une aide technique et humaine et en attribuant des subventions.

AGGLOMERATION CREILLOISE BASKET BALL

L'association a fait l'acquisition de nouveaux équipements (maillots, ballons, kit initiation...)

Le budget est de 2 631,00 €. Il est demandé à la ville une participation de 1 000,00 € pour soutenir cette action.

AMICALE SPORTIVE DE TIR DE CREIL

Dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques 2021 pour 2 athlètes, l'association sollicite une aide financière pour les frais d'entraînements, de coaching, de matériels et de déplacements pour cette préparation sur la période de janvier 2021 à août 2021.

Le budget de cette action est de 30 000,00 €. Il est demandé à la ville, une participation de 3 000,00 € pour soutenir cette action.

ASTRE CREILLOIS

Le 5 décembre 2021, l'Association Astre Creillois Triathlon organise son Run&Bike dans le Parc de la Faiencerie. Cette manifestation pour la promotion et la compétition de sports enchaînés est destinée aux jeunes et aux adultes.



Le budget de l'action est de 3 000,00 €. Il est demandé à la ville, une participation de 800,00 € pour soutenir cette action.

CLUB AMICAL DE TENNIS

Du 10 novembre au 5 décembre 2021, l'association organisera un tournoi de niveau national avec des joueurs professionnels pour promouvoir le tennis de haut niveau.

Le budget prévisionnel est de 10 600,00 €. Il est demandé à la Ville, une participation de 2 000,00 € pour soutenir cette action.

ECOLE DE BOWLING

Participation aux Championnats de France jeunes de – 21 ans sur plusieurs villes en France.

Le budget de cette participation est de 3 987,00 €. Il est demandé à la ville une participation de 500,00 € pour soutenir cette action.

ETOILE NAUTIQUE DE L'OISE

En juin 2021 l'association a organisé un regroupement Handi-valide regroupant les régions des Hauts de France, de l'Île de France et du Grand Est.

Le budget de cette action est de 6 345,00 €. Il est demandé à la ville une participation de 1 000,00 € pour soutenir cette action.

L'association souhaite se doter de matériel pour personnes en situation de handicap.

Le budget de cette action est de 6 300 €. Il est demandé à la ville une participation de 500,00 € pour soutenir cette action.

L'association souhaite se doter de matériel d'initiation pour les jeunes.

Le budget de cette action est de 10 000 €. Il est demandé à la ville une participation de 1 300,00 € pour soutenir cette action.

En juin 2020 l'ENO a connu un sinistre très grave, un incendie qui a détruit l'atelier ainsi que de nombreux bateaux. L'association sollicite une aide de 3 000,00 € sur un budget de 83 000,00 €. Il est demandé à la ville une participation de 3 000,00 € pour soutenir cette action.

CREIL AGGLO TEQBALL

Dans le cadre des 4^{èmes} championnats du monde de teqball se déroulant du 8 au 11 décembre 2021, deux athlètes et deux arbitres licenciés du club vont participer à cette compétition.

L'association sollicite la ville afin de financer ce séjour et de permettre aux athlètes d'avoir une préparation optimale. Le budget de cette action est de 3 000 €. Il est demandé à la ville une participation de 1 500 €.

UNION DES RANDONNEURS ET CYCLOTOURISTES CREILLOIS

L'association a organisé pendant 2 jours la reconnaissance et le pointage des sites fédéraux de l'Oise dans l'optique de proposer de nouvelles randonnées cyclotouristes.

Le budget est de 1 750,00 €. Il est demandé à la ville une participation de 300,00 € pour soutenir cette action.

L'association a organisé, le 27 juin, une cyclo découverte à destination des jeunes de son école avec l'objectif de parcourir une distance de 100 kms sur route en aller-retour au départ de Creil. 27 juin. L'intitulé de cette action est « Brevet Fédéral de 100 kms ».

Le budget est de 1 150,00 €. Il est demandé à la ville une participation de 300,00 € pour soutenir cette action.

Le 5 décembre 2021, l'association Union des Randonneurs et Cyclotouristes Creillois organisera la manifestation sportive, « La Creilloise », ouverte à tous, randonneurs pédestres, cyclotouristes en VTT, et marcheurs pratiquant la marche nordique, autour Creil et ses abords.

Le budget de l'action est de 3 300,00 €. Il est demandé à la ville une participation de 250,00 € pour soutenir cette action.

LE CARNAVAL DES POSSIBLES

Durant les mois de juillet et août, dans cadre de l'opération « Creil C'est l'été » l'association était très présente : la fabrication de masques d'animaux en carton utilisés lors du défilé-carnaval sur le plateau Rouher, animation de nombreux ateliers, initiations et spectacles autour de la biodiversité... Aujourd'hui, l'association développe l'ensemble de ces actions de sensibilisation au sein des conseils de quartier. Il est demandé à la Ville une participation de 800 euros pour soutenir ce projet.



Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 14/12/2021
ID : 060-216001743-20211213-DLRG211213020-DE

ASSOCIATIONS	Subventions (€)
AGGLOMERATION CREILLOISE BASKET BALL	1 000,00
AMICALE SPORTIVE DE TIR DE CREIL	3 000,00
ASTRE CREILLOIS	800,00
CLUB AMICAL DE TENNIS	2 000,00
ECOLE DE BOWLING DE ST MAXIMIN CREIL	500,00
ETOILE NAUTIQUE DE L'OISE	5 800,00
CREIL AGGLO TEQBALL	1 500,00
UNION DES RANDONNEURS ET CYCLOTOURISTES CREILLOIS	850,00
LE CARNAVAL DES POSSIBLES	800,00
	16 250,00

Vous êtes appelés à voter.



■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Education, sport et loisirs » en date du 26 novembre 2021,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver le versement de la subvention aux associations suivantes :

DIRECTION DES SPORTS	Subventions (€)
AGGLOMERATION CREILLOISE BASKET BALL	1 000,00
AMICALE SPORTIVE DE TIR DE CREIL	3 000,00
ASTRE CREILLOIS	800,00
CLUB AMICAL DE TENNIS	2 000,00
ECOLE DE BOWLING DE ST MAXIMIN CREIL	500,00
ETOILE NAUTIQUE DE L'OISE	5 800,00
CREIL AGGLO TEQBALL	1 500,00
UNION DES RANDONNEURS ET CYCLOTOURISTES CREILLOIS	850,00
LE CARNAVAL DES POSSIBLES	800,00
	16 250,00

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet dans le budget de la Ville, compte n°6574/40/DB.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécourus citoyens accessible par le biais du site www.telerecourus.fr

Date d'affichage : 14 DEC. 2021

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 17 DEC. 2021

et publication ou notification le 17 DEC. 2021

affiché le 14 DEC. 2021

CREIL, le 17 DEC. 2021

Maire de Creil
Président de l'ACSO



Pour le Maire et par délégation

La Directrice du Pôle « Vie de la Cité »

Corinne FABLET